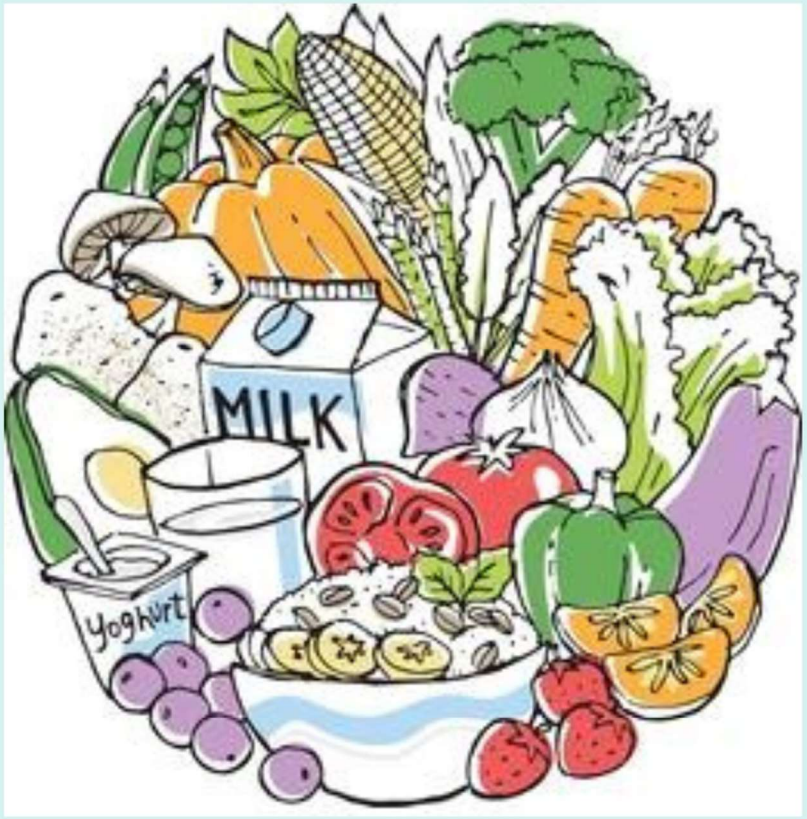
OBSOALIM34

Observatoire des **so**lidarités **alim**entaires de l'Hérault



7 NOVEMBRE 2024

RENCONTRE SUR LA LUTTE CONTRE LA PRECARITE ALIMENTAIRE

COMPTE RENDU

TEMOIGNAGES & ATELIERS

Fédération des acteurs de la solidarité OCCITANIE

Chaire UNESCO Alimentations du monde

cirad

L'INSTITUT agro Montpellier

Département Hérault

Montpellier méditerranée Métropole

PACTE DES SOLIDARITÉS Agir ensemble pour faire reculer la pauvreté

SOMMAIRE

Témoignages – P3

Atelier « Coopérations territoriales » - P8

Atelier « Dispositifs locaux d’accès à l’alimentation » - P12

TEMOIGNAGES

Marie Massart, adjointe au maire de Montpellier délégué à la politique alimentaire et à l'agriculture urbaine et Présidente du MIN de Montpellier

Dans un objectif de rendre accessible une alimentation de qualité et choisie, Marie Massart a partagé plusieurs actions/axes pouvant être initiés au niveau des collectivités :

- **Agir sur la restauration scolaire à travers deux leviers : proposer des produits équilibrés et de qualité et instaurer une tarification sociale.**

La tarification sociale permet pour les enfants en précarité de prendre un repas à la cantine qui peut constituer le seul repas équilibré de la journée voir l'unique repas de la journée. A Montpellier, un travail important a été initié autour d'une réforme de la tarification sociale. Les tarifs sont basés sur le quotient familial allant de 50 centimes (pour les familles en situation de précarité, bénéficiaires du RSA et en grande précarité) jusqu'à 6,50 euros. Pour la collectivité, la prise en charge est de 12 euros (repas et prise en charge-animation, accompagnement des enfants sur la pause du midi).

Proposer des produits de qualité consiste en une augmentation de la part du bio (près de 40% de produits bio à Montpellier) et des produits locaux. Cela demande des moyens, une volonté politique et des capacités techniques. Il est tout de même possible, avec peu de moyens, d'augmenter la part du bio, de travailler sur le gaspillage alimentaire et des menus végétariens (2 repas végétariens pour tous les enfants par semaine à Montpellier). Les menus végétariens ne permettent pas toujours de faire des économies. Si l'on souhaite des produits de qualité, ces derniers peuvent être onéreux. Il y a également la possibilité de faire du fait maison, cela qui permet d'augmenter la part du bio ainsi qu'un intérêt pédagogique pour les enfants.

- **Soutenir les nouvelles formes de solidarité alimentaire**

Expérimentation d'une caisse alimentaire commune à Montpellier

L'aide alimentaire classique, si elle est aujourd'hui indispensable, présente de nombreuses limites : qualité des produits, dignité des personnes (non-choix et non recours important). Il est donc essentiel d'apporter de nouvelles réponses. A Montpellier, un travail a été mené depuis plusieurs années avec la recherche, le secteur associatif, les entreprises, pour mieux comprendre les besoins. Dans le cadre d'un collectif d'acteurs « Territoires à VivreS », un projet de caisse alimentaire commune a été initié à Montpellier, qui s'inspire du principe de Sécurité Sociale de l'Alimentation. L'expérimentation à Montpellier est pionnière, mais une trentaine d'initiatives se sont déployées ces dernières années en France. Un projet de loi d'expérimentation de la sécurité sociale de l'alimentation a été déposé ainsi qu'un amendement dans le cadre du PLF 2025 pour financer les expérimentations (15 millions d'euros).

Soutenir les initiatives et associations qui favorisent l'accès digne à une alimentation de qualité

Un exemple d'une association pouvant être soutenue est le réseau Vrac. Celui-ci propose des épiceries éphémères dans des quartiers prioritaires proposant des produits bio ainsi que des ateliers cuisines et de sensibilisation. Le soutien par les collectivités peut être financier (subventions), mais également peut se traduire à travers la mise à disposition de salles, moyens matériels, ou par l'appui à l'organisation d'évènements.

A Montpellier, le recrutement d'une chargée de mission pour les projets alimentaires innovants a pour but de mieux soutenir et mieux comprendre les enjeux des associations (animation, mise en lien d'acteurs, organisation d'évènements).

Expérimentation de maisons de l'alimentation solidaires

A Montpellier, 5 projets de maisons de l'alimentation solidaires avec différents modèles et différentes tailles vont être expérimentés. La plus emblématique est celle de Celleneuve : la ville de Montpellier a acheté un local pour accueillir ce projet et en faire un lieu dédié à la caisse alimentaire commune et au comité citoyen. L'Evènement de lancement se tenait le 23 novembre pour présenter la maison de l'alimentation solidaire qui va ouvrir en janvier 2026.

L'Esperluette, située dans le quartier de Celleneuve à Montpellier, est un lieu de vie, de quartier, un lieu de mixité où l'on peut acheter des produits alimentaires de qualité (épicerie solidaire, groupements d'achats) et participer à des ateliers cuisine.

- **Volet agriculture urbaine : déployer des jardins partagés, des jardins familiaux**

Ce type de projets permet la production d'une alimentation de qualité à moindre coût et la sensibilisation de participants.

- **Gouvernance partagée**

L'un des enjeux majeurs de la réussite des projets réside dans le modèle de gouvernance choisi. Par exemple dans le cadre du projet de la maison de l'alimentation, la gouvernance est partagée, participative, pilotée par les associations ce qui permet de s'appuyer sur les personnes sur le terrain et celles qui vivent la précarité.

Il est très important de repérer les acteurs et de créer des instances ou des alliances tant officielles et qu'officieuses :

- Instances « officielles » : à Montpellier, un consortium d'acteurs (recherche, associatifs, collectivités locales, entreprises) a répondu collectivement à un Appel à manifestation d'intérêt de la Banque des Territoires (financement d'Etat de France 2030) et a été lauréat de cet AMI avec le projet TerAsol qui a apporté 10 millions d'euros pour tout le territoire avec un programme d'actions et une gouvernance autour de l'alimentation solidaire.

- Instances « officieuses » : par exemple, la Chaire Unesco Alimentation du Monde a pris l'initiative d'organiser tous les mois un repas informel où tous les acteurs de l'alimentation sont conviés.

Annie Ducla, 1ere adjointe au maire de Capestang en charge de l'Action Sociale

Capestang : 3500 habitants, milieu rural, constat d'une précarité alimentaire sur le territoire.

Annie Ducla a partagé le contexte de son action dans le cadre de la lutte contre la précarité alimentaire. Des distributions de paniers ont été proposées : préparation des paniers à l'avance pour éviter les tensions mais les personnes ne faisaient pas facilement cette démarche (sentiment de honte).

En 2015, la création d'une **épicerie solidaire** a eu plusieurs effets :

- Réduire le sentiment de honte et de stigmatisation qui peut être ressenti en proposant un accueil chaleureux qui favorise les échanges (bienveillance, se sentir écouté).
- Renforcer le sentiment de dignité : chacun choisit et il paie (10% de la valeur des produits) ; les personnes sont libres de prendre ce qu'elles aiment
- Réduire le gaspillage puisque les personnes peuvent choisir leurs produits : lors des distributions, les personnes n'osaient pas refuser les produits qu'elles ne consommaient pas.
- Lutter contre l'isolement et renforcer la convivialité : mise en place d'ateliers (subventions du département) pour répondre à leurs besoins et découvrir des idées de recettes de cuisine en lien avec des produits que les personnes ne connaissent pas forcément. Après les ateliers cuisine, les personnes partagent un repas (convivialité, lien social).
- Favoriser l'autonomie : rencontres des personnes au CCAS pour trouver des réponses à leurs problématiques (logement, emploi, etc).
- Gain économique : la distribution de paniers coûtait 3000 euros à la commune et l'épicerie solidaire coûte 2000 euros. Cependant, cela nécessite un engagement important de bénévoles.

Pour la mise en place de l'épicerie sociale et solidaire, le soutien de la banque alimentaire de Montpellier a été important. L'épicerie propose aussi des produits non alimentaires (vêtements, vaisselles, meubles, etc) pour répondre à d'autres besoins. Des dons de produits frais sont réalisés pour favoriser la qualité et la diversité alimentaire. Un potager a également été mis en place avec les bénévoles de l'épicerie avec une cueillette pour leur propre consommation et la distribution à l'épicerie. La mise en place de partenariats locaux a permis de soutenir l'épicerie : les serres de Capestang font des dons de plants, le moulin transforme les olives récoltées lors d'une cueillette collective…

Le lien avec des épiceries solidaires dans des communes voisines a permis d'acheter ensemble ou de partager des dons quand il y avait beaucoup de surplus. Un projet de coopération entre épiceries est en cours pour organiser la mutualisation et la coopération entre structures.

D'autres actions ont été mises en place :

- Restauration collective : cantine à 1 euro (maximum 3,20 euros)
- Création d'un centre municipal de santé

Sophie Flusin, responsable du CCAS de Clermont l'Hérault

Clermont l'Hérault : 10 000 habitants, QPV sur périmètre de 3 000 habitants sur 10 000.

Le CCAS porte une coordination d'organismes solidaires : 2 épiceries solidaires (Secours Populaire et Restos du cœur), ainsi que la Croix Rouge qui va s'installer sur la commune. Un travail de coordination mené par le CCAS, en présence des élus, va être mené pour optimiser l'offre et mutualiser les moyens pour répondre à un maximum de personnes. Chaque organisme a sa charte, sa population, sa manière de fonctionner, ce qui rend parfois difficile cette coordination.

Une épicerie solidaire, l'animation sociale et l'espace cuisine dans un CCAS a fermé pour des raisons économiques. Suite à la nouvelle mandature (2020), les aides facultatives ont été maintenues au CCAS mais il y avait la volonté politique d'orienter les aides sur davantage de qualité et d'optimiser l'offre de terrain.

Le constat réalisé était le suivant : 150 bons alimentaires sont distribués par année à utiliser dans des grandes surfaces. Le CCAS avait une interrogation sur le fait que cela permette l'autonomie des personnes dans le choix et sur le fait d'aider les grandes surfaces qui n'ont pas nécessairement ce besoin de soutien pour exister. Une analyse des bons d'achats a montré que 47% des produits achetés en grande surface étaient des fruits et légumes.

Deux enjeux en sont ressortis :

- La volonté de soutenir l'achat de produits de qualité à travers ces bons en travaillant avec les producteurs locaux, ce qui nécessite l'accompagnement du PAT et du pays cœur d'Hérault.
- La volonté de recueillir les besoins des habitants et d'imaginer des solutions en fonction de ces besoins. Un questionnaire a été adressé aux bénéficiaires pour comprendre leurs besoins et sonder l'intérêt et la possibilité d'utiliser ces bons à destination des maraîchers plutôt que des grandes surfaces. L'un des freins identifiés concerne la facilité de l'achat en supermarché, facilité valorisée par les bénéficiaires.

Une réflexion avec un collectif d'habitants a été initiée avec des bénéficiaires qui vise également à sensibiliser sur l'intérêt de soutenir les producteurs locaux, pour « travailler la culture du public ». Dans ce cadre, il y a un accompagnement de la Croix Rouge Insertion (chantier d'insertion maraîcher qui délivre des paniers). Les bons pourraient être dirigés vers les paniers de la Croix Rouge via leur maraîcher.

Il n'est pas toujours facile avec certaines associations de créer des projets participatifs avec les habitants (même si on observe des évolutions dans les pratiques et cultures sociales). L'accompagnement par des dispositifs et associations locales qui connaissent les enjeux, les problématiques et les publics a été primordial.

Questions, remarques, partage d'expérience

Quelle est la différence entre le projet de caisse alimentaire commune et la SSA (Sécurité sociale alimentaire) ?

- Sur Montpellier le projet de caisse alimentaire commune est une expérimentation de la SSA. La caisse alimentaire commune s'inspire de ce principe. La SSA a été développée par un collectif national « le collectif pour une sécurité sociale de l'alimentation » et repose sur 3 principes : universalité, cotisations et conventionnement citoyens. Dans le cadre de la caisse alimentaire commune, c'est le comité citoyen qui prend les décisions, les cotisations sont libres (chacun

reçoit 100 euros mais cotise entre 1 euro et 150 euros ou plus). Il n'y a pas de principe d'universalité : 400 personnes dans l'expérimentation de caisse. Le choix a été fait de ne pas cibler un type de population (panel représentatif de la population de la métropole avec deux critères : le revenu et l'âge, puis tirage au sort). La volonté de non-stigmatisation et de mixité est importante dans les projets menés à Montpellier (caisse ou maisons de l'alimentation solidaire).

Conseillère municipale à Prades-le-lez : On ne peut pas construire un projet si on ne prend pas en compte les personnes concernées (vécu, savoir, expérience). On peut avoir l'impression de partir d'une bonne intention en voulant faire des choses mais si les projets ne sont pas co-construits, les effets seront limités.

Conseillère municipale à Grabels : plusieurs actions ont été menées sur le territoire :

- Restauration scolaire avec 9 tranches qui commencent à 60 centimes, basées sur le quotient familial jusqu'à 6,50€ avec prise en charge le midi
- Mise en place de jardins partagés et dons de terrains agricoles à des agriculteurs
- Soutien de l'association La Cantina : association qui fait des repas itinérants et qui cherchait un local pour s'installer. La Cantina propose des repas végétariens à 3 tarifs (5 euros pour les personnes en difficulté, 11 euros et tarif de soutien à 16 euros). Des ateliers cuisine et des groupements d'achats sont proposés en lien avec le Réseau Vrac.
- Epicerie solidaire : certaines personnes reçues par une assistante sociale du CCAS ne paient pas, sinon le tarif est de 10% des frais réels

La ville de Montpellier soutient également l'association La Cantina qui propose des animations autour de l'alimentation (subventions de la ville de Montpellier), une activité de traiteur lors d'évènements, des cours de cuisine avec des bénévoles de quartier. Les fondatrices sont une travailleuse sociale et une diététicienne.

Animatrice PAT haut Languedoc et vignobles : au titre du pays (102 communes de l'Ouest de l'Hérault), la question de l'alimentation s'est posée très vite. Dès 2007 un constat a émergé : nécessité de maintenir les épiceries et les commerces de proximité dans un contexte rural pour l'accès à l'alimentation, de faire l'association entre ces commerces et le monde agricole et d'initier des réflexions sur comment ces épiceries de proximité s'approvisionnent en circuit court et se procurent des produits frais. Dans le cadre du Label PAT la question de la précarité est arrivée rapidement, un diagnostic de la précarité a été établi. Des épiceries sociales et solidaires ont été implantées, notamment en zone blanche (avec itinérance sur 5 points). Un travail est en cours pour mettre en réseau les épiceries sociales, favoriser l'interconnaissance et mutualiser les moyens. Une étude est également en cours sur la structuration et la connaissance exacte de l'aide alimentaire sur le territoire, afin de comprendre le maillage, le schéma, le réseau et voir quelles synergies peuvent être mises en place.

Adjointe aux affaires sociales à Lodève : beaucoup de précarité à Lodève, l'écosystème associatif est très riche, il y a le dispositif territoires 0 chômeurs qui a une activité de maraîchage. Pour réduire la difficulté en termes de mixité, une piste a été envisagée avec le centre social de proposer des ateliers cuisine comme porte d'entrée, avec l'accompagnement des travailleurs sociaux. Des ateliers de cuisine sont donc organisés avec le centre social et le foyer des seniors ce qui permet la mixité entre les différents publics.

ATELIER « COOPERATIONS TERRITORIALES »

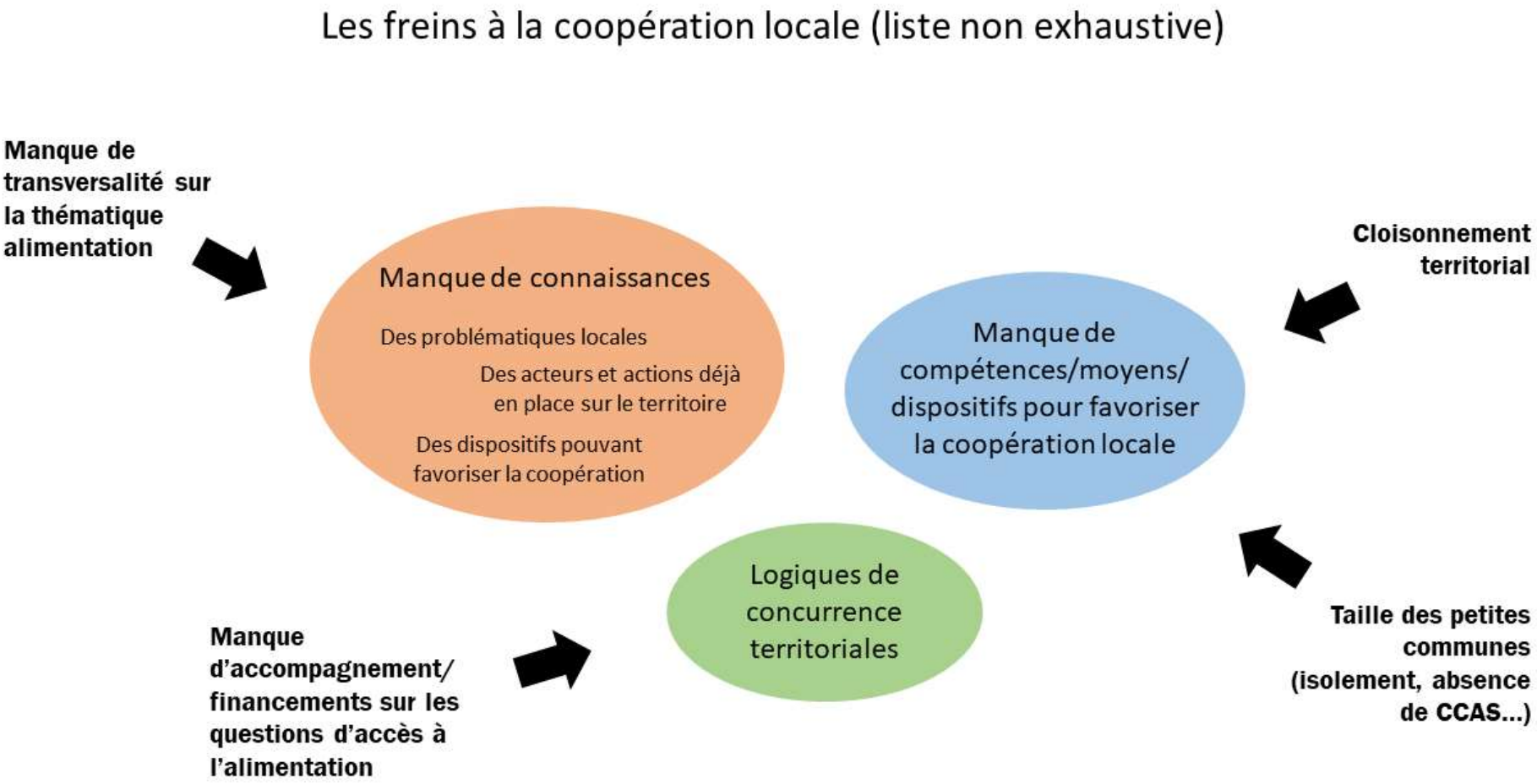


Rappel des objectifs de l'atelier :

1/ penser la transversalité des enjeux inhérents à la lutte contre la précarité alimentaire (santé, agriculture, social, économique…) et l'intérêt de mener une démarche intégrée sur le territoire

2/ entrevoir la multiplicité des formes de coopérations qui peuvent être mises en place sur un territoire (mutualisation de ressources humaines et matérielles, transferts de compétences, orientation des publics d'un acteur vers l'autre, co-portage d'actions ponctuelles comme des collectes, etc.) > comment en tant qu'élu.e.s peut-on favoriser ces coopérations ?

Identification des freins à la coopération locale :



Des initiatives inspirantes pour favoriser les coopérations locales :

Enjeu	Type/exemple d'initiative
Mieux connaître les acteurs et actions menée sur son territoire et sur d'autres	Disposer d'un répertoire des acteurs/actions menées au local pour identifier « ce que font les voisins » ➢ Exemple du Soliguide, qui référence les dispositifs d'aide et de solidarité alimentaire (dont les CCAS, qu'en est-il de l'action des STS ?) Créer de l'interconnaissance locale ➢ Pour les grandes communes : partager son expérience auprès des plus petites communes environnantes ➢ Pour les petites communes : rompre l'isolement, en accueillant des réunions du PAT local par exemple Intégrer des réseaux d'échange de « bonnes pratiques » ➢ Exemple du réseau informel d'élus dédié à l'alimentation constitué au niveau national (une cinquantaine, représentant plutôt des grosses communes, qui échangent sur ce que font les uns et les autres dans un groupe Whatsapp et organisent des visites apprenantes) ➢ Exemple de réseaux nationaux tels que « Le club des territoires », l'Association des Maires de France ou France Urbaine dans lesquels il s'agit de faire monter le sujet des solidarités alimentaires
Développer des espaces-temps d'interconnaissance et de coopération	Investir les espaces de coopération inter-acteurs existant ➢ Exemple des Projets Alimentaires Territoriaux, qui réunissent les acteurs travaillant dans et en lien avec les systèmes alimentaires. Les PAT coopèrent déjà ponctuellement avec des structures du type Contrats Locaux de Santé (CLS) sur des sujets santé ou « phytosanitaires ». Comment développer ce type de collaboration dans le champ de la lutte contre la précarité alimentaire, alors même que le volet « justice sociale » prend une place croissante pour un certain nombre de PAT ? Pour en savoir plus sur le fonctionnement et les actions des PAT : https://france-pat.fr/. Développer de nouveaux espaces de coopération inter-acteurs ➢ Exemple d'instances locales (CA du CCAS de la ville de Gignac, un STS) qui intègrent ponctuellement des associations ou organismes solidaires (pour organiser de la mutualisation, discuter collectivement de l'orientation des publics…). Mettre en présence associations et élus lors de commissions dédiées aux questions d'accès à l'alimentation peut aider à « sensibiliser » ces derniers. ➢ Quid de la création de conseils locaux de l'alimentation ?
Organiser des actions en commun autour de l'accès à une	S'inspirer d'actions favorisant la coopération entre collectivités, acteurs de la solidarité, acteurs économiques, acteurs du monde agricole, acteurs du social.

alimentation de qualité pour toutes et tous	➢ Développement d'un nouveau dispositif : jardin partagé porté par des associations ; « Paniers aux aînés » ; épiceries se dotant d'un volet solidaire… ➢ Approvisionnement des structures : convention avec des producteurs locaux ; mutualisation de matériel entre associations (ex. : transport réfrigéré, espaces de stockage…). Projet d'une plateforme mutualisée dans l'Hérault. ➢ Accompagnement des publics : Défi Foyers à Alimentation Positive (15 foyers de la Métropole de Montpellier en 2022-2023) : des projets qui mettent autour de la table des collectivités, des structures sociales et des organisations agricoles.
Financer la coopération	Saisir des opportunités de financements ➢ Soutien au déploiement des PAT via la DRAAF (2024) ➢ Programme Mieux Manger Pour Tous (2023-2027) qui dans son volet local comprend un axe « développement d'alliances locales de solidarité alimentaire « producteurs-associations-collectivité » »

Des opportunités pour aller plus loin sur la question des coopérations territoriales :

- MOOC sur les Précarités Alimentaires (CNFPT/Chaire Unesco Alimentations du monde) à partir du 13 janvier 2025 (inscription gratuite)
- Démarche Alim'Activ Occitanie (Agence Nouvelle des Solidarités Actives/Chaire Unesco Alimentations du monde) à partir de mars 2025 (participation gratuite suite à sélection – procédure de candidature à venir)

ATELIER « DISPOSITIFS LOCAUX D'ACCES A L'ALIMENTATION »

Enjeux :

Quelles initiatives soutenir dans les territoires pour favoriser un accès digne à une alimentation de qualité pour toutes et tous ? Qu'apportent les différentes modalités de réponses ? Qu'est-ce qui peut bloquer le soutien public ? Quelles sont les pistes pour lever les freins et difficultés rencontrées ?

Echanges	
Questions que cela pose	**Besoins** - Comment repérer/identifier des personnes qui vivent des situations de précarité ? - Bénéficiaires : comment toucher tout le monde ? **Modalités** - Comment garantir/favoriser la mixité sociale ? - Comment mettre en place une épicerie solidaire ? - Comment renforcer l'autonomie ? - Comment aider les bénéficiaires dans leurs parcours ? **Dynamiques territoriales** - Comment travailler l'approvisionnement pour aller vers plus de qualité ? - Quel lien avec les agriculteurs ? - Comment développer/consolider les collaborations et coordinations entre acteurs ? - Quelle coordination entre échelles du territoire ? **Finalité** - Comment imaginer l'avenir pour que chacun bénéficie d'un budget pour manger et pour se loger ? - Quel choix de société faisons-nous face à la problématique d'accès à l'alimentation ?

Freins	**Méconnaissance :** - Des besoins - Manque d'informations sur partenaires existants, fonctionnement des partenaires, actions du territoire **Manque de moyens** - Manque de bénévoles (gestion, distribution alimentaire) - Manque de volonté et portage politique pour développer et pérenniser les actions - Manque de moyens économiques - Espace disponible (locaux) **Organisation** - Cloisonnement entre différentes échelles (communes et interco) - Les représentations de chaque partie **Modalités** - Gratuité des épiceries ? - Durée des droits - Qui y a droit ? pas forcément des personnes en difficulté
Initiatives	- Jardins partagés - Epicerie solidaire - Poulailler communal - Bons pour grandes surfaces - Cantine à 1 euro - « Cuisinons ensemble » dans l'espace public à Lodève avec tous les habitants et en co-construction avec plusieurs partenaires associatifs - Diagnostic sensible en marchant avec les habitants et l'appui des TS

	- Banquet participatif par commune - Approvisionnement local dans épicerie sociale de distribution alimentaire - Roul'Contact : espace de vie sociale et d'alimentation solidaire en itinérance sur les villages du cœur d'Hérault (association Terre Contact). En savoir plus : https://www.terre-contact.com/roulcontact-levs-itinerant-prend-des-vacances/ - Aide alimentaire, Colis d'urgence - Bons pour aller chez les commerçants de la commune (CCAS)

Liste des participants

Participants	Communes / structure
Philippe ANINAT – Adjoint au Maire	Lacoste
Corinne BESSOU – Responsable CCAS	Pignan
Nathalie BOLLON – Chargée de développement social	Conseil Départemental Hérault
Cathy BOUSQUET- membre du CODEV	CODEV
Florence BRAU – Maire	Prades-le-Lez
Joëlle CAMPAGNE – Adjointe au Maire	Prades-le-Lez
Alexia CLOUP – Coordinatrice CLS	SYDEL Pays Cœur d'Hérault
Monique COLOMBIE – Adjointe au Maire	Puisserguier
Maguy DEL RIO – Conseillère municipale	Prades-le-Lez
Annie DUCLA – Adjointe au Maire	Capestang
Bénédicte FIRMIN – Adjointe au Maire	Béziers
Amandine GOBERT – Responsable CCAS	Gignac
Vanina JEANJEAN – Service Jeunesse CCAS	St Géniès de Fontedit
Valérie LASALLE – représente Adjointe au Maire	Sète
Christine Majorel – Conseillère municipale	Grabels
Judith MARIE – Déléguée régionale adjointe	FAS Occitanie
Marie MASSART – Adjointe au Maire	Montpellier
Patrick MATERRA – Vice-Président CCAS	Pignan
Emmanuelle PIRAS – Chargée de mission Alimentation	DRAAF Occitanie
Juliette PAPROCKI – Adjointe au Maire	Murviel-lès-Montpellier
Corinne SAVY – Vice-Présidente CCAS	Aspiran
Emeline TETE – Chargée de mission	Supagro
Laurence TKACZUK – Animatrice PAT	Syndicat Mixte Pays Haut Languedoc et Vignobles
Marie WALSER – Chargée de mission	Chaire Unesco Alimentations du Monde
Sophie FUSLIN – Directrice CCAS	Clermont l'Hérault
Monique GALEOTE – Adjointe	Lodève